



Agence Technique  
Départementale  
des Vosges

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2025



## UNE ANNÉE D' ACTIONS AU COEUR DES TERRITOIRES

## MOT DU PRÉSIDENT



Crédit Photo: ©CD88-JL

L'année 2025 restera, sans aucun doute, une étape majeure dans la vie de l'Agence Technique Départementale des Vosges.

Elle marque une avancée considérable pour notre structure, tant sur le plan de son développement que de son ancrage territorial. En effet, cette année a été marquée par l'acquisition d'un immeuble de bureaux à Golbey.

Cet investissement structurant témoigne de la solidité de notre établissement, de notre vision à long terme et de notre volonté affirmée de disposer d'outils adaptés pour accompagner toujours plus efficacement les Collectivités du département.

Ce nouveau lieu de travail offrira à nos équipes des conditions optimales pour poursuivre leurs missions et renforcer la qualité du service rendu.

Je souhaite réaffirmer avec force que notre Agence demeure pleinement au service des Collectivités.

Plus que jamais, nous serons à leurs côtés pour les accompagner dans leurs projets, leurs contraintes et leurs ambitions.

Nous continuerons à mobiliser tout notre savoir-faire, notre expertise technique et l'expérience acquise au fil des années pour répondre aux besoins des Communes et des Intercommunalités.

L'ATD 88 avance, évolue, mais son engagement reste inchangé : être un partenaire fiable, proche et engagé au service des Territoires Vosgiens.

Une fois encore, je vous remercie de votre confiance et vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

*Avec ma plus grande reconnaissance  
fidèle à vos,*

**François VANNSON**  
Président de l'Agence Technique Départementale des Vosges

## NOUVEAUX LOCAUX POUR UNE NOUVELLE DYNAMIQUE

Après plusieurs mois de préparation, l'ATD a déménagé au **2 rue des Tisserands à GOLBEY**, dans un espace moderne et fonctionnel, reflet de notre engagement de vous offrir un service de qualité.

Ce changement marque une étape importante pour nous, synonyme d'opportunités pour offrir de meilleures conditions de travail aux agents. Nous sommes impatients de vous accueillir dans notre nouveau bâtiment et de poursuivre ensemble notre collaboration fructueuse.



## LES MISSIONS DE L'ATD DES VOSGES

L'Agence Technique Départementale des Vosges est un Établissement Public Administratif, partenaire essentiel dans l'accompagnement des Collectivités Territoriales du Département (Communes, Intercommunalités, Syndicats). Sa mission principale est d'apporter une assistance technique et administrative à ses adhérents, contribuant ainsi à leur faciliter la conduite d'opérations pour le développement et l'attractivité de leur territoire.

Avec son expertise en évolution permanente et son engagement, l'ATD 88 s'affirme comme un acteur incontournable du dynamisme territorial des Vosges, soutenant les initiatives qui façonnent l'avenir du Département.

Toute l'équipe de l'ATD 88 se tient à la disposition des Collectivités et reste pleinement mobilisée pour les accompagner tout au long de vos projets.



**Visite à l'usine de PAM ST GOBAIN à PONT À MOUSSON le 13/05/2025**

# UN PARTENARIAT ACTIF AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL DES VOSGES

L'ATD 88 renforce son rôle de partenaire clé dans le paysage institutionnel du Département en cultivant des collaborations étroites avec divers acteurs de l'ingénierie territoriale. Son engagement se traduit par une participation active à plusieurs événements et instances significatives.

## Assemblée Générale de l'Association des Maires des Vosges

L'ATD 88 a participé à cette manifestation, mettant en avant un espace de dialogue privilégié avec les élus locaux.

Cette implication permet de renforcer les échanges et de mieux répondre aux besoins des Collectivités Vosgiennes.



## Journée informatique du SMIC des Vosges

L'Agence a participé à la journée informatique organisée par le Syndicat Mixte Informatique des Vosges, événement axé sur les enjeux numériques territoriaux.

Cette présence souligne l'intérêt de l'ATD 88 pour les mutations technologiques au service des Collectivités.

## 30 ans du SDEV

Dans le cadre de sa charte de partenariat, l'ATD 88 a pris part à la célébration des 30 ans du SDEV, partenaire privilégié des Collectivités dans le domaine de l'énergie des bâtiments et de l'enfouissement des réseaux.

Cette participation illustre la qualité et la pérennité des relations entretenues avec le SDEV, fondées sur une collaboration étroite au service de la performance énergétique, de la modernisation des infrastructures et de l'aménagement durable du territoire.



## Rencontres organisées par le CDG 88

### 11<sup>ème</sup> rencontre du réseau des secrétaires de mairie - Open88

Les agents du Pôle Urbanisme ont participé à ces rencontres impulsées par le CDG 88.

Ces moments d'échanges leur ont permis de partager leur expertise avec les agents des Collectivités et d'échanger sur l'actualité des Autorisations en Droit des Sols.



## Assemblée Générale du CAUE Vosges



L'ATD a été invitée à l'assemblée générale du CAUE 88. Dans le cadre de la conduite d'opérations, le CAUE et l'ATD peuvent intervenir conjointement lors de l'accompagnement des Communes.

Ces collaborations renforcent la synergie entre approche architecturale et expertise technique, favorisant l'émergence de projets cohérents, qualitatifs et adaptés aux enjeux des territoires.

L'ATD 88 tisse également des liens étroits avec plusieurs structures de l'ingénierie territoriale œuvrant pour le développement durable des Vosges tels que les services de l'Etat, les Agences de l'eau, le CEREMA etc

Par ces collaborations et participations actives, l'ATD 88 démontre sa capacité à fédérer les énergies et à apporter une valeur ajoutée aux projets territoriaux.

## GOVERNANCES ET ACTIVITES DES INSTANCES

Les différentes instances de l'ATD 88, autour de la Présidence exercée de droit par le Président du Conseil Départemental des Vosges sont :

### L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE



L'Assemblée Générale comprend tous les membres de l'Agence et en détermine la politique générale. Elle est essentielle pour assurer une bonne gouvernance et impliquer les parties prenantes dans le processus décisionnel.

### Assemblée générale du 03 février 2025

- Rapport d'Activités 2024
- Election d'un membre du Conseil d'Administration
- Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024 avec affectation des résultats
- Approbation du Budget Primitif 2025
- Modification des Statuts de l'Agence
- Intervention de l'ARS Mise en place des Plans de Gestion de Sécurité Sanitaire de l'Eau

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est constitué de 21 membres et prend toutes les décisions concernant le fonctionnement et les orientations stratégiques pour garantir une gestion saine et efficace de l'Agence.

**“ Suite au départ de Madame Annie-Marie BARTH, Maire de COMBRIMONT, pour raisons personnelles, le Conseil d'Administration tient à la remercier chaleureusement pour son engagement, la qualité de sa contribution et les années consacrées au service de notre structure.”**

M. Lucien DEBLAY, Maire de GUGNECOURT, a été élu pour lui succéder.



**Président de l'ATD 88**  
**M. François VANNON**

Président du Conseil Départemental des Vosges



**Collège des Conseillers Départementaux**  
**Vice-Président : M. Guy SAUVAGE**

Conseiller Départemental du canton de MIRECOURT



**Collège des Maires et Présidents d'EPCI**  
**Vice-Président : M. Jean-Luc HUEL**

Maire de VELOTTE ET TATIGNÉCOURT

**M. Stéphane DEMANGE**

Conseiller Départemental du canton de SAINT-DIE-DES VOSGES 2

**Mme Dominique HUMBERT**

Conseillère Départementale du canton de NEUFCHATEAU

**M. Simon LECLERC**

Conseiller Départemental du canton de NEUFCHATEAU

**Mme Dominique MARQUAIRE**

Conseillère Départementale du canton de GOLBEY

**M. Dominique PEDUZZI**

Conseiller Départemental du canton de LE THILLOT

**M. Alain ROUSSEL**

Conseiller Départemental du canton de DARNEY

**M. Christian TARANTOLA**

Conseiller Départemental du canton de BRUYERES

**M. Yannick VILLEMIN**

Conseiller Départemental du canton d'EPINAL 1

**M. Thomas VINCENT**

Conseiller Départemental du canton du VAL D'AJOL

**Frédéric BALAUD**

Maire de LERRAIN

**Joël BRESSON**

Maire de GIRONCOURT SUR VRAINE

**Jacques COTTEREAU**

Maire de REGNEVELLE

**Maryvonne CROUVEZIER**

Maire de LA BRESSE

**Lucien DEBLAY**

Maire de GUGNECOURT

**Yves DEVERNES**

Maire de DARNEY

**Jean-Claude DIDELOT**

Maire de LES VALLOIS

**Maurice HATIER**

Maire de NONVILLE

**Philippe PARADIS**

Maire Adjoint à LEPANGES SUR VOLOGNE

### Conseil d'Administration du 23 juin 2025

- Courrier relatif au Plan de Gestion de Sécurité Sanitaire des Eaux
- Demandes de temps partiel pour plusieurs agents
- Plage tarifaire relative à la location des locaux du RDC
- Modification du fonctionnement de la régie d'avances
- Point sur l'activité de la cellule Urbanisme
- Questions diverses

### Conseil d'Administration du 08 décembre 2025

- Bilan d'Activités 2025
- Plan de formation 2026
- Débat sur les orientations budgétaires
- Suppression de deux postes voirie après saisine du CST
- Congés imposés en 2026 pour les ponts et raisons de service
- Questions diverses

# ETAT DES ADHESIONS

Au cours de l'année 2025, l'ATD 88 affiche une dynamique positive avec 12 nouvelles adhésions par rapport à 2024. Cette progression témoigne du maintien de l'intérêt des Collectivités Territoriales Vosgiennes pour les services proposés par l'ATD 88.

Au 31 décembre 2025, l'Agence totalise 394 Collectivités adhérentes qui se répartissent comme suit :

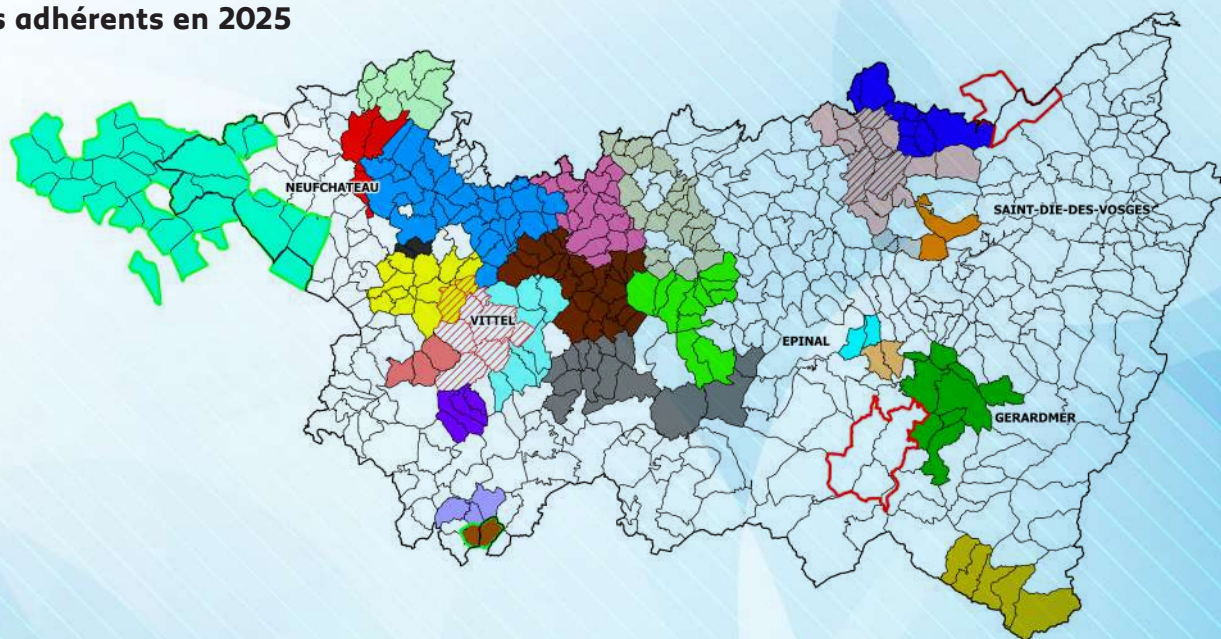
- Le Département
- 357 Communes : représentants 215 369 habitants
- 26 Syndicats : représentants 97 393 habitants
- 11 E.P.C.I. : représentants 369 449 habitants

## Carte des Syndicats adhérents en 2025

### Légende

#### SYNDICAT ADHERENTS

- CS LA ROSIERE
- SIE ABLEUVENETTE
- SIE ANGER
- SIE AUTREY FREMIFONTAINE
- SIE BEL AIR
- SIE BELVITTE
- SIE BULGNEVILLE
- SIE CHARMOIS LA BAFTE
- SIE GODONCOURT
- SIE HAUT DU MONT
- SIE MONTS FAUCILLES
- SIE RAMBERVILLERS
- SIE REGION MIRECOURT
- SIE THUILLIERES
- SIE VRAINE XAINTOIS
- SIEA COTES ET RUPPE
- SISS LE THOLY
- SIE BOLON
- SIE NONZEVILLE
- SIE FROIDE FONTAINE
- SIE PRESLE
- SIS AFFLUENTS MORTAGNE
- SIE FREZELLE VAIR
- SIAEP VAIR PETIT VAIR
- SIE MARLINVAUX
- SIE MANOISE
- NOUVELLE ADHESION 2025
- RETRAIT ADHESION 2025

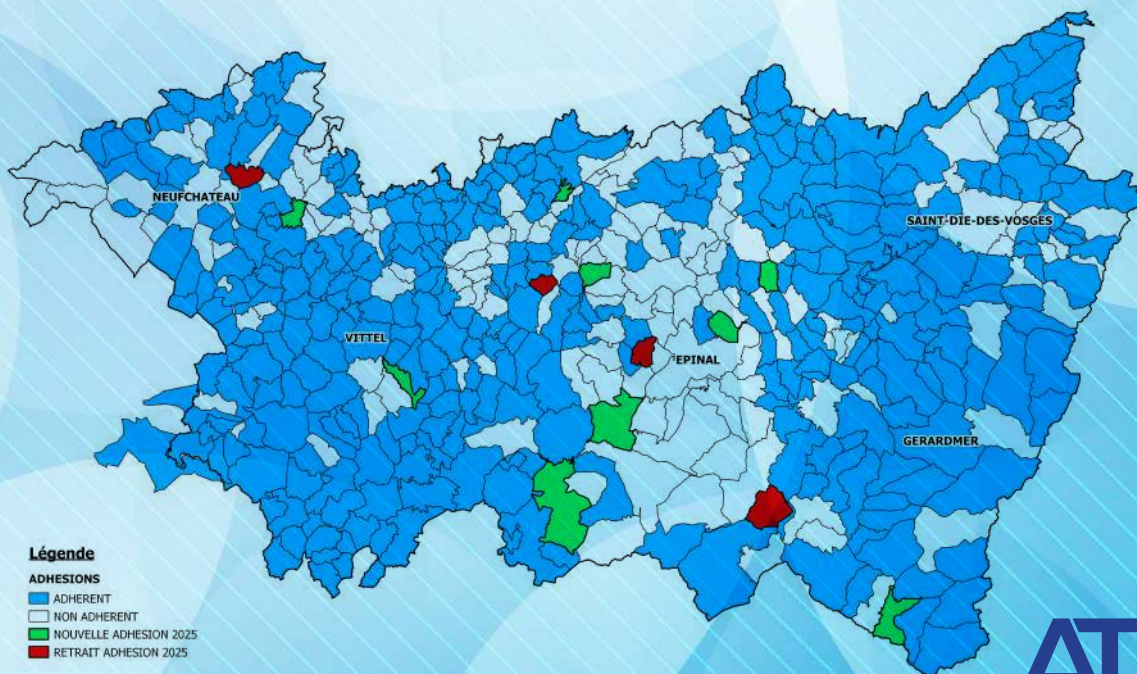


## Carte des Communes adhérentes en 2025

### Légende

#### ADHESIONS

- ADHERENT
- NON ADHERENT
- NOUVELLE ADHESION 2025
- RETRAIT ADHESION 2025



## ● Bâtiments

En 2025, le service Bâtiment a piloté 31 projets structurants en maintenant le cap sur la sobriété énergétique et la qualité d'usage.

L'Agence a accompagné les Collectivités adhérentes de manière complète en Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, depuis les premières études de faisabilité jusqu'à la livraison du bâtiment.

### Livraisons 2025 (4 bâtiments)

- Création de 3 logements dans l'ancien presbytère de ROVILLE-AUX-CHENES, réception en juin 2025
- Restructuration de l'école de VENTRON, réception en août 2025
- Réhabilitation de la mairie d'HURBACHE, réception en septembre 2025
- Rénovation thermique de la mairie de TRANQUEVILLE-GRAUX, réception en novembre 2025



**Rénovation du presbytère  
de ROVILLE-AUX-CHÊNES**



**Rénovation de l'Ecole  
de VENTRON**



**Rénovation de la Mairie  
de HURBACHE**

Une dizaine d'opérations déjà engagées se poursuivent, dont certaines sont en cours de finalisation, comprenant notamment la rénovation d'écoles, de mairies, de maisons de santé, de salles d'exposition, ou la réalisation de nouvelles constructions.

Le service a été sollicité pour l'établissement de nombreuses études de faisabilité (10) portant sur des thématiques variées telles que la mise en accessibilité de bâtiments publics, la construction d'une brigade de gendarmerie, la création d'un pôle scolaire ou encore la rénovation d'une église etc.

L'ingénierie financière proactive déployée a permis de maximiser les subventions obtenues et de minimiser le reste à charge pour les Collectivités, facilitant ainsi la prise de décision des élus sur les suites à donner à ces opérations.

En 2025, l'expertise de l'ATD 88 a permis de conjuguer la conformité réglementaire stricte et la qualité d'usage, garantissant ainsi des bâtiments sobres, sains et un suivi des opérations sécurisé pour les Collectivités.

## POLE PUBLIC DE VITTEL – Espace Garnier

En septembre 2022, dans le cadre du projet «Vittel Horizon 2030», la Région Grand Est, le Département des Vosges et la Commune de VITTEL ont procédé à la signature des actes d'acquisition du Pôle public de VITTEL.

Au cours de l'année 2025, l'Agence a réalisé une étude sur l'ensemble des toitures de ce complexe immobilier.

Celle-ci a notamment permis de :

- Dresser un état des toitures existantes
- Définir l'étendue et la nature des travaux à réaliser
- Arrêter une enveloppe budgétaire allouée aux travaux



Photo aérienne des espaces Charles Garnier, inscrit au titre des monuments historiques

## ● Dispositif Départemental RBMR Reconquête du Bâti en Milieu Rural

Le dispositif "Reconquête du Bâti/Vacant dégradé" mis en place à la demande de la Préfecture des Vosges pour une durée de 3 ans a pris fin en octobre 2025.

L'Agence a souhaité poursuivre cette assistance au delà de la fin de ce dispositif tout en élargissant le champs de nos interventions à de nouvelles missions tel que :

- Le conseil et la gestion de sinistres (accidents, incendies, causes climatiques etc.) touchant les biens matériels (voirie, bâtiment, mobilier etc.) de la Collectivité.
- L'assistance et le conseil pour les mesures de mise en sécurité de l'espace public.

## ● Eau et Assainissement

Pour l'exercice 2025, comme pour les 10 derniers, l'activité de l'ATD des Vosges, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement collectif, reste élevée, régulière et reconnue, avec :

- 43 nouvelles sollicitations de Collectivités sur des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ou d'assistance-conseil dans le domaine de la gestion des services publics d'eau et d'assainissement, avec notamment le suivi des schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement collectif des Communautés de Communes de GERARDMER HAUTES VOSGES et de la PORTE DES VOSGES MERIDIONALES,
- Le renouvellement des contrats de concession pour l'exploitation des services publics d'eau potable des communes de NORROY-SUR-VAIR et de VITTEL, en groupement d'autorités concédantes, et des services publics d'eau potable et d'assainissement collectif, de la commune de MONTHUREUX-SUR-SAÔNE, dans le cadre d'un contrat multi-services,
- Le suivi et l'accompagnement, de 15 services publics d'eau et d'assainissement, dans la gestion technique et administrative, de leurs contrats d'affermage,
- La gestion d'une veille juridique, financière et technique, auprès de nos Collectivités,
- L'accompagnement dans la finalisation de réalisation des études de transfert des compétences eau et assainissement pour les Communautés de Communes des Ballons des Hautes Vosges, de Bruyères, Vallons des Vosges, de Mirecourt-Dompaire, de la Région de Rambervillers, Terre d'Eau et des Vosges Côté Sud-Ouest, avec pour 2025 le rendu des scénarios de transfert et les finalisations des études menées par l'ATD pour le compte des Communautés de Communes de Bruyères, Vallons des Vosges, de la région de Rambervillers et de Mirecourt-Dompaire.

Malgré l'arrêt de l'obligation réglementaire du transfert des compétences eau et assainissement, au 1er janvier 2026, les services de l'ATD 88 continuent d'assister plusieurs EPCI à redéfinir leurs périmètres d'intervention et à rationaliser les services d'eau et d'assainissement.



REGNEVELLE  
Reprise du captage Parc Maréchal  
Fontaine Bénite

SEP DE LA REGION MIRECURTIENNE  
Renouvellement du réseau d'eau potable  
Avenue René Porterat.

Sécurisation de l'approvisionnement en  
eau potable du Centre Hospitalier de  
Ravenel, INRAe, de la ferme Jacquot



## ● Voirie – Aménagements Paysagers :

La voirie et l'aménagement paysager représentent des enjeux stratégiques majeurs en matière de mobilité, de sécurité, de développement économique, de protection de l'environnement et de qualité du cadre de vie.

Dans un contexte marqué par le dérèglement climatique (hausse des températures, inondations) et par la dégradation de l'environnement, notamment la perte de biodiversité et l'artificialisation des sols, ces thématiques appellent une vigilance accrue et une approche renforcée.

L'objectif est de concevoir et de garantir des aménagements durables et responsables, tout en maîtrisant les coûts de maintenance, lesquels nécessitent un entretien régulier et de qualité de ce patrimoine.



**BETTEGNEY-SAINT-BRICE**  
**Aménagement et sécurisation**  
**de la traverse du village**

Au cours de l'année 2025, l'ATD 88 a été sollicitée à 53 reprises par ses adhérents pour la réalisation de diagnostics de voirie, de comptages routiers et d'études de faisabilité, ainsi que pour la poursuite de ces démarches à travers des missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage et de Maîtrise d'Œuvre. Les principales thématiques traitées ont porté sur la sécurité des usagers, l'entretien du patrimoine routier, la valorisation de l'espace public et la création d'itinéraires dédiés aux mobilités douces.

Par ailleurs, l'ATD 88 assure de nombreuses missions complémentaires, telles que l'instruction des permissions de voirie et la mise à jour des tableaux de classement de la voirie communale.

S'appuyant sur une équipe dynamique, et animée par une volonté constante de répondre au plus près des besoins des Collectivités, l'ATD 88 accompagne ses adhérents dans le cadrage et la concrétisation de leurs projets d'aménagement, en tenant compte des contraintes économiques, environnementales, paysagères et réglementaires.



**SANCHEY**  
**Aménagement de la route de Renauvoid**  
**RD 41**

## ● Ouvrages D'art :

En lien avec les enjeux nationaux croissants en matière de gestion et de surveillance des ouvrages d'art communaux, le pôle ouvrages d'art a confirmé en 2025 son dynamisme, dans l'accompagnement des Communes et des EPCI, aussi bien dans la surveillance et la sécurisation du patrimoine existant que dans le pilotage de projets de travaux, essentiels à la pérennité et à la modernisation des infrastructures locales.

### - La gestion du patrimoine :

Le pôle a conduit 7 visites d'évaluation d'ouvrages (ponts et murs de soutènement) et 2 études de faisabilité, au bénéfice de 7 Communes. Deux PETR ont sollicité l'Agence pour l'expertise de 13 ouvrages d'art ferroviaires, implantés sur d'anciennes voies ferrées appelées à être reconverties en liaisons douces. Ces interventions offrent aux Maîtres d'Ouvrage une vision précise de leur patrimoine, et leur permettent d'anticiper les investissements futurs.

### - La concrétisation de projets :

L'année a été rythmée par de nombreuses phases de travaux suivies par l'ATD 88 dans le cadre de ses missions d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage : les opérations de reconstruction menées à ROCHESSON, RUGNEY, ESCLES, REMONCOURT et ROUVRES-LA-CHÉTIVE se sont achevées, représentant un montant de travaux d'environ 1 M€ HT.



**ROUVRES-LA-CHÉTIVE**  
**Pont de décharge de la Frézelle**

Plusieurs interventions ont été conduites par l'ATD en maîtrise d'œuvre interne (pour des travaux inférieurs à 100 000 € HT), notamment à GRANGES-AUMONTZEY, AVRAINVILLE et GERBAMONT, représentant un montant proche de 200 000€ HT de travaux.

L'exécution de ces projets a été confiée à des entreprises vosgiennes ou régionales.

Ceux-ci ont pu se concrétiser grâce à un accompagnement financier mobilisant le CEREMA, PNP Travaux, la DETR et le Département des Vosges, pouvant atteindre un taux de financement allant jusqu'à 80 %.

Ces résultats ont été rendus possibles grâce à des études préalables solides et à la constitution de dossiers de subvention, conformément aux attentes des financeurs, notamment en matière d'accessibilité et d'environnement.

**- Une activité dynamique :**

En 2025, L'ATD a également préparé l'avenir en contribuant aux diagnostics préalables et au recrutement des maîtres d'œuvre pour 6 opérations de réparation ou reconstruction d'ouvrages, programmées en 2026.

Cette année, ce sont 160 k€ HT d'études de maîtrise d'œuvre qui ont été engagées (hors diagnostics), pour un montant prévisionnel de travaux estimé à 2 M€ HT.



## REMONCOURT

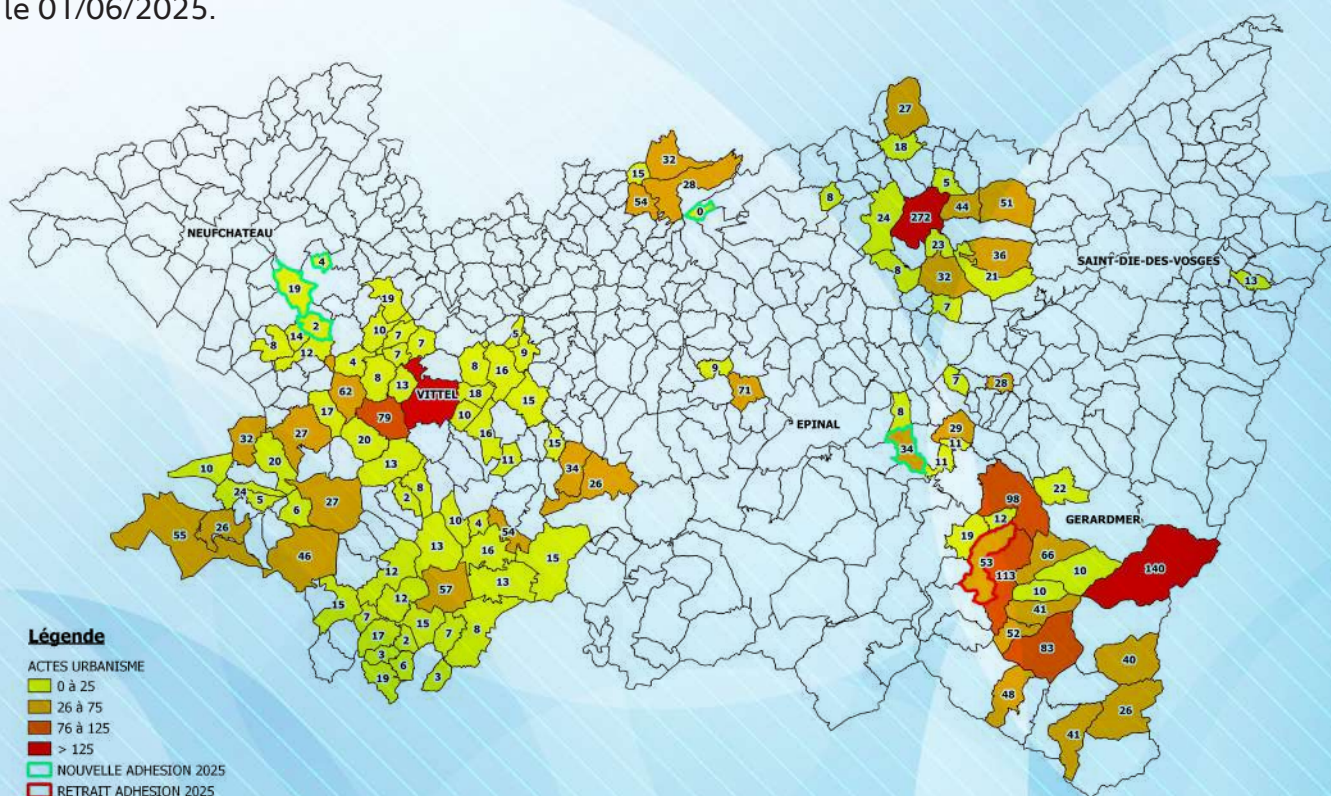
### Pont sur la Saule

## ● Urbanisme :

Le service instructeur du pôle de l'urbanisme a instruit 3036 dossiers sur l'année 2025 pour le compte de 111 adhérents (période de référence 01/10/2024 au 30/09/2025).

| AUTORISATION D'URBANISME                       | 2023  | 2024  | 2025         |
|------------------------------------------------|-------|-------|--------------|
| Certificats d'Urbanisme                        | 937   | 886   | <b>1 085</b> |
| Déclarations Préalables                        | 1 343 | 1 377 | <b>1 401</b> |
| Permis de Construire                           | 545   | 515   | <b>511</b>   |
| Permis d'Aménager                              | 15    | 7     | <b>16</b>    |
| Permis de Démolir                              | 28    | 21    | <b>22</b>    |
| Mise en exploitation Remontée Mécanique        | -     | 1     | <b>1</b>     |
| TOTAL des demandes d'autorisations d'urbanisme | 2 868 | 2 816 | <b>3 036</b> |

Les communes de CHENIMENIL, COURCELLES-SOUS-CHÂTENOIS, OLLAINVILLE et ROUVRES-LA-CHETIVE, confient l'instruction de leurs ADS à l'Agence depuis le 01/04/2025, et la commune de LANGLEY depuis le 01/06/2025.



La commune de LE SYNDICAT ne confie plus l'instruction de ses ADS à l'agence depuis le 01/06/2025.

Le pôle urbanisme poursuit son accompagnement auprès de ses adhérents:

- 210 réponses par mail ont été apportées en droit de l'urbanisme.
- Participation à des réunions de concertation sur l'évolution réglementaire des documents d'urbanisme avec les communes en demande (3 sollicitations).
- Organisation de réunions de suivi sur la dématérialisation des actes d'urbanisme pour les communes en demande : 8 demi-journées organisées à l'automne 2025.
- Formation sur l'utilisation du logiciel pour 15 agents nouvellement arrivés.

# RECHERCHE DE SUBVENTIONS

Dans un contexte financier toujours plus exigeant pour les Collectivités territoriales, l'appui financier apporté par l'ATD 88 constitue un levier essentiel pour accompagner la conception et la concrétisation des projets locaux.

La recherche de subventions, bien que parfois perçue comme complexe et chronophage, demeure un élément déterminant pour sécuriser les projets d'investissement et anticiper les incidences financières, tant en fonctionnement qu'en investissement.

L'accompagnement assuré par l'Agence s'inscrit dans une démarche globale structurée : analyse des besoins et des coûts prévisionnels, identification des dispositifs de financements mobilisables, puis assistance à la constitution, au dépôt et au suivi des dossiers de demandes de subventions, jusqu'à leur aboutissement.

**En 2025 nos adhérents ont ainsi pu bénéficier de financements à hauteur de 10 772 915 €**

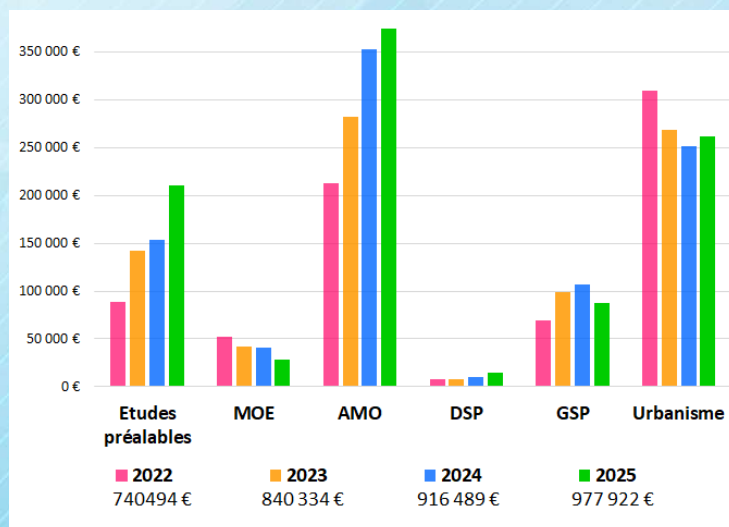
|                           |             |
|---------------------------|-------------|
| - Etat - DETR / DSIL      | 638 417 €   |
| - CEREMA                  | 179 206 €   |
| - Fond vert               | 858 957 €   |
| - Région Grand Est        | 183 964 €   |
| - Conseil Départemental   | 766 551 €   |
| - Agences de l'eau        | 7 858 525 € |
| - Autres financeurs (...) | 287 295 €   |

## BILAN FINANCIER DES PRESTATIONS

Comme les exercices précédents, le bilan 2025 des prestations facturées enregistre une progression, d'environ 6,7% par rapport à l'année 2024.

Cette évolution s'explique notamment par la hausse continue des sollicitations des Collectivités, par le développement et la montée en puissance de nouvelles compétences proposées par l'Agence.

| Recettes par compétence   | Années            |                   |                   |                   |
|---------------------------|-------------------|-------------------|-------------------|-------------------|
|                           | 2022              | 2023              | 2024              | 2025              |
| Etudes préalables         | 88 950,00         | 142 450,00        | 153 150,00        | 210 987,72        |
| MOE                       | 52 027,04         | 41 511,02         | 40 687,00         | 28 493,60         |
| AMO                       | 213 157,28        | 282 035,45        | 353 524,00        | 374 566,60        |
| DSP                       | 7 200,00          | 7 200,00          | 10 200,00         | 15 000,00         |
| GSP                       | 69 506,52         | 98 554,32         | 107 057,65        | 87 506,82         |
| Urbanisme                 | 309 653,75        | 268 584,00        | 251 871,00        | 261 367,62        |
| <b>Recettes annuelles</b> | <b>740 494,59</b> | <b>840 334,79</b> | <b>916 489,65</b> | <b>977 922,36</b> |



### Répartition des recettes 2025 par catégorie de missions

# COMPTE FINANCIER UNIQUE

L'exécution du budget 2025 fait apparaître les résultats suivants :

| SECTIONS/CHAPITRES                                 | Budget Primitif<br>2025 | Compte financier<br>unique 2025 |
|----------------------------------------------------|-------------------------|---------------------------------|
| <b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>                  | <b>2 084 250,00</b>     | <b>1 352 963,42</b>             |
| 011 - Charges à caractère général                  | 289 500,00              | 184 860,57                      |
| 012 - Charges de personnel                         | 1 138 700,00            | 1 040 239,94                    |
| 023 - Virement à la section d'investissement       | 504 789,28              | 0,00                            |
| 42 - Opération d'ordre de transfert entre sections | 58 210,72               | 50 279,38                       |
| 65 - Autres charges de gestion courantes           | 47 550,00               | 36 092,16                       |
| 66 - Charges financières                           | 45 000,00               | 41 491,37                       |
| 67 - Charges spécifiques                           | 500,00                  | 0,00                            |
| <b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>                   | <b>1 874 962,76</b>     | <b>1 862 358,51</b>             |
| 001 - Solde exécution investissement reporté       |                         |                                 |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées                 | 46 000,00               | 45 751,57                       |
| 20 - Immobilisations incorporelles                 | 1 500,00                | 1 200,00                        |
| 21 - Immobilisations corporelles                   | 1 827 462,76            | 1 815 406,94                    |
| <b>TOTAL DEPENSES</b>                              | <b>3 959 212,76</b>     | <b>3 215 321,93</b>             |
| <b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>                  | <b>2 084 250,00</b>     | <b>2 231 707,34</b>             |
| 002 - Résultat fonctionnement reporté              | 878 045,47              | 878 045,47                      |
| 70 - Produits des services et ventes directes      | 838 843,04              | 978 222,36                      |
| 74 - Dotations et participations                   | 365 611,49              | 364 395,77                      |
| 75 - Autres produits de gestion courantes          | 550,00                  | 8 511,55                        |
| 77 - Produits spécifiques                          | 500,00                  | 0,00                            |
| 013 - Atténuations de charges                      | 700,00                  | 2 532,19                        |
| <b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>                   | <b>1 874 962,76</b>     | <b>1 365 972,30</b>             |
| 001 - Solde d'exécution reporté                    | 11 962,76               | 11 962,76                       |
| 10 - Dotations, fonds divers                       | 0,00                    | 1 530,16                        |
| 16 - Emprunts et dettes assimilées                 | 1 300 000,00            | 1 302 200,00                    |
| 021 - Virement de la section de fonctionnement     | 504 789,28              | 0,00                            |
| 040 - Opération d'ordre de transfert               | 58 210,72               | 50 279,38                       |
| <b>TOTAL RECETTES</b>                              | <b>3 959 212,76</b>     | <b>3 597 679,64</b>             |

## POINT SUR LE PERSONNEL

### Effectifs de l'Agence 2025 :

L'ATD 88 compte 19 agents au sein des 6 pôles suivants :

- Direction, Administration et Finances : 3,2 ETP
- Urbanisme : 3 ETP
- Bâtiment : 3,5 ETP
- Eau-Assainissement : 2,8 ETP
- Voirie : 5,5 ETP (dont 1 en disponibilité pour convenance personnelle)
- Ouvrages d'Art : 1 ETP

Dans la perspective de la mutation de M. Nacir AISSA, à la métropole de TOULON au 22/04/2025, nous avons accueilli M. Adam SALOMON au 1<sup>er</sup> janvier 2025, en tant que chargé d'Opérations Voirie.

Cette arrivée anticipée a permis d'assurer un tuilage progressif entre les deux agents. Cette organisation garantit la continuité et la qualité du service auprès de nos adhérents.

Après 4 ans au sein du pôle bâtiment, M. Adrien COUTANT a choisi de mettre fin à son contrat afin de rejoindre le secteur privé, en lien direct avec ses études.

2 agents ont bénéficié d'un renouvellement de contrat :  
1 pour le pôle voirie et 1 pour le pôle Bâtiment

Suite à sa nomination en tant que Technicien Principal de 2<sup>ème</sup> classe stagiaire au 01/11/2024, M. Benoît BALANDIER, Chargé d'Opérations Bâtiment a été titularisé au 01/11/2025.

Dans le cadre de la promotion interne au sein du CDG 88, M. Américo PEREIRA RODRIGUES a été promu au grade d'ingénieur Stagiaire au 01/09/2025.

## Présentéisme :

L'équipe composée de 19 agents totalise 212 jours d'arrêt maladie pour 4 agents.  
Il est à noter que 129 jours d'arrêt maladie sont liés à des interventions chirurgicales qui ont nécessités de la convalescence pour 3 agents.

## Formation des agents:

En 2025, 96,5 jours de formation ont été réalisés par les agents de l'ATD, que ce soit en distanciel ou en présentiel, soit une moyenne de 5,4 jours par agent, se déclinant comme suit :

- 54,5 jours du catalogue du Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT)
- 8 jours de préparation aux concours Rédacteur (CNFPT) pour 1 agent
- 34 jours auprès d'autres structures telles que l'Office International de l'Eau (OiEau), AFNOR COMPETENCES, Georges Formation etc

Budget formation hors cotisation CNFPT : 17 990 €

Dans le cadre du développement des compétences de nos agents, M. David PACHOT a suivi la formation certifiante « Expertise judiciaire du bâtiment », organisée par AFNOR COMPETENCES du 2 au 26 juin 2025.

A l'issue de ce parcours, la certification a été obtenue le 1er juillet 2025, confirmant ainsi la maîtrise des compétences indispensables à la conduite d'analyses techniques dans le domaine du bâtiment.

## Action Sociale :

L'ATD démontre un attachement profond au bien être de son personnel à travers une politique d'action sociale dynamique et inclusive. Cet engagement se traduit par plusieurs initiatives concrètes :

- Adhésion collective au Comité National d'Action Sociale (CNAS) ouvrant droit à diverses prestations et avantages dans le domaine des loisirs, des vacances et en faveur de leurs enfants.
- Adhésion à l'Association Loisirs du Personnel du Conseil Départemental des Vosges (ALCD 88) pour permettre aux collaborateurs de bénéficier des actions portées par cette association.
- Prise en charge règlementaire du coût des abonnements pour le personnel se rendant sur leur lieu de travail en transport en commun.
- Participation de l'employeur aux mutuelles « Santé » et/ou « Prévoyance » de ses agents.

**Le montant total de toutes ces prestations s'élève à 9 500 €.**



**Monsieur Jean-Luc COUSOT**  
*Président du Syndicat d'Eau Potable de  
la Région Mirecurtienne*

### **Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable du Centre Hospitalier de Ravenel, de l'INRAe et de la ferme Jacquot Remplacement de la conduite et des branchements Avenue Porterat à Mirecourt**

#### **RAPPEL DU CONTEXTE ET DES ENJEUX DE L'OPERATION**

Le Centre Hospitalier de Ravenel présentait des difficultés à assurer un service d'eau potable dans des conditions techniques, réglementaires et financières satisfaisantes notamment du fait de différents problèmes de qualité d'eau entraînant des difficultés de production au niveau de sa ressource en eau potable.

Ces insuffisances auraient pu conduire à ne plus satisfaire les besoins en eau à court terme, impliquant de fortes restrictions de la consommation, voire une rupture totale et durable de l'approvisionnement en eau.

C'est pourquoi, nous avons été sollicités par le Centre Hospitalier de Ravenel pour sécuriser leur approvisionnement en eau potable ainsi que celui de l'INRAe et de la ferme Jacquot, tributaires d'une alimentation en eau potable par le CHR.

Compte tenu de l'enjeu que représente l'approvisionnement en eau d'un centre hospitalier, d'un institut de recherche et d'un exploitant agricole, nous avons décidé d'engager une opération permettant leur sécurisation en eau potable.

Dans ce cadre, nous avons souhaité disposer d'un programme d'intervention permettant de réaliser des travaux cohérents et adaptés à nos besoins. Pour cela, nous avons confié à l'ATD la réalisation d'une étude préalable dans le cadre de la sécurisation de l'alimentation en eau potable du CHR, de l'INRAe et de la ferme Jacquot.

#### **DESCRIPTION DE L'ASSISTANCE APPORTÉE PAR L'ATD 88**

L'ATD a été missionnée pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage débutée en 2022. Suite à l'étude, elle nous a accompagné pour la recherche de financement ainsi que la consultation et le suivi des différents prestataires. Cette assistance s'est déroulée lors du recrutement d'un maître d'œuvre, au cours des études de maîtrise d'œuvre et des demandes de subventions jusqu'à la réception des travaux.

## DEROULEMENT DES TRAVAUX

Après validation des études et obtention des financements, les travaux ont commencé en mars 2025 par la pose d'une conduite d'interconnexion dans l'enceinte du CHR. Les travaux se sont ensuite poursuivis vers l'avenue de Porterat et le rue Paul Hilaire pour se terminer fin 2025 au niveau de l'avenue Louis Buffet et de la voie de Ramecourt à Mattaincourt.



### POURQUOI AVOIR FAIT APPEL À L'ATD88 POUR VOTRE PROJET ?

L'ATD 88 offre un appui technique impartial, de proximité, c'est un partenaire compétent et engagé auprès des Collectivités.

### QUELS SONT LES AVANTAGES D'AVOIR ÉTÉ ACCOMPAGNÉ PAR L'AGENCE ET QUELS SONT SES ATOUTS ?

L'ATD 88 connaît bien la réalité de notre Syndicat et peut ainsi optimiser efficacement les projets que nous menons. Elle apporte son expertise elle recherche des solutions adaptées.

Dans le cadre de ce chantier majeur d'adduction d'eau, nous avons pu apprécier une assistance à la maîtrise d'ouvrage à la fois réactive, rigoureuse, et économiquement maîtrisée. Ce qui est un véritable atout pour la réussite de l'opération.

### SOLLICITERIEZ-VOUS DE NOUVEAU L'AGENCE ? LA RECOMMANDERIEZ-VOUS À D'AUTRES COLLECTIVITÉS ?

Oui bien entendu, sans hésiter, nous faisons d'ailleurs régulièrement appel à l'ATD 88.

Nous la recommanderions volontiers à d'autres collectivités, puisqu'elle est pleinement au service de notre territoire et en connaît parfaitement les spécificités.

La complémentarité de ses équipes, associée à leur expertise, leur proximité et leur réactivité, font de l'ATD 88 un partenaire fiable, précieux et de confiance.

# L'ANNÉE 2025 EN UN COUP D'ŒIL

**140** SOLLICITATIONS D'ACCOMPAGNEMENT  
TOUS PÔLES CONFONDUS

**12 M€ HT**  
MARCHÉS DE TRAVAUX

**8 M€ HT**  
MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE ET D'ÉTUDES

**15** SUIVIS DE CONTRATS  
D'AFFERMAGE

**4** RENOUVELLEMENTS DE DÉLÉGATION  
DE SERVICE PUBLIC

**20** VISITES D'ÉVALUATION  
D'OUVRAGES D'ART

**44** COMPTAGES ROUTIERS  
& MESURES DE VITESSES

**3 036**  
ACTES D'URBANISME INSTRUITS

**ATD**  
88

Agence Technique  
Départementale  
des Vosges

2, rue des tisserands  
88190 GOLBEY

**Tél. 03 29 29 89 01**

**Mail : [contact@atd88.fr](mailto:contact@atd88.fr)**

